

Sans doute les historiens occupés à raconter ses cruautés auront oublié ses débauches. Il est difficile qu'il ne s'en soit pas rendu coupable, entouré comme il l'étoit de gens infâmes qu'il élevoit par préférence aux dignités éminentes de l'empire. Ainsi il confia le gouvernement de Rome à l'eunuque *Sempronius*, médecin et empoisonneur de profession, que *Sévère* avoit exilé dans une île déserte. Il fit capitaine de ses gardes *Théocrite*, d'abord esclave, ensuite maître à danser et histrion. *Epagathe*, autre esclave affranchi, gouvernoit avec eux l'empereur et l'empire, et vendoit la justice et le sang des innocens. Sous ses ministres, peu favorables à Rome, s'établit ou se promulgua la loi qui déclaroit citoyens romains tous les sujets libres de l'empire. Ainsi les privilèges de ceux qui habitoient la ville devinrent moins précieux en s'étendant.

Caracalla eut aussi le dessein d'appauvrir cette ville opulente, en la privant quelque temps de la présence de la cour impériale. Il commença ses courses par les Gaules, et fit massacrer dans ce pays tant de monde, qu'il y fut encore plus abhorré qu'à Rome. Il n'épargna pas même les médecins qui l'avoient soigné dans une maladie

dan
mon
mai
pou
Alle
pre
de l'
eux
néra
leurs
de ce
mais
que
il avo
l'escl
enfant
expl
man
Il
sénat
entra
à sa
frais
de cir
édific
soit.
lois ;
Sur le
imita
publi
dont